Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel Marie Laurencin - BTS - Production - Métiers de la mode-vêtements

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée professionnel Marie Laurencin - BTS - Production - Métiers de la mode-vêtements (16164)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 25%
Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 67%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Marie Laurencin - BTS - Production - Métiers de la mode-vêtements (16164)	Jury par défaut	Autres candidats	2	91	65	10	3
		Bacheliers professionnels toutes séries	11	138	129	65	12
		Bacheliers technologiques toutes séries	2	48	36	20	3

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Marie Laurencin - BTS - Production - Métiers de la mode-vêtements (16164)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	71	53	10	3	100 %
			Masculin	20	12	0	0	0 %
			Total	**91**	**65**	**10**	**3**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	123	117	62	12	100 %
			Masculin	15	12	3	0	0 %
			Total	**138**	**129**	**65**	**12**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	36	29	18	2	66,7 %
			Masculin	12	7	2	1	33,3 %
			Total	**48**	**36**	**20**	**3**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Marie Laurencin - BTS - Production - Métiers de la mode-vêtements (16164)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	1	0	0	0 %
				Sans mention	36	20	0	0	0 %
				AB	35	29	4	2	100 %
				B	11	11	4	0	0 %
				Total	**85**	**61**	**8**	**2**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	**1**	**0**	**0**	**0**	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	4	3	2	1	100 %
				AB	1	1	0	0	0 %
				Total	**5**	**4**	**2**	**1**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	9	5	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	36	31	8	4	33,3 %
				AB	39	39	15	3	25 %
				B	30	30	20	3	25 %
				TB	22	22	20	2	16,7 %
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	**138**	**129**	**65**	**12**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	18	9	2	0	0 %
				AB	23	21	13	3	100 %
				B	5	5	4	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	**48**	**36**	**20**	**3**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Marie Laurencin - BTS - Production - Métiers de la mode-vêtements (16164)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	58	46	9	3	100 %
			En réorientation	18	11	0	0	0 %
			Non scolarisés	12	7	0	0	0 %
			Autres	3	1	1	0	0 %
			Total	**91**	**65**	**10**	**3**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	128	119	62	11	91,7 %
			En réorientation	3	3	0	0	0 %
			Non scolarisés	6	6	2	0	0 %
			Autres	1	1	1	1	8,3 %
			Total	**138**	**129**	**65**	**12**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	37	29	19	2	66,7 %
			En réorientation	6	4	1	1	33,3 %
			Non scolarisés	5	3	0	0	0 %
			Total	**48**	**36**	**20**	**3**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Marie Laurencin - BTS - Production - Métiers de la mode-vêtements (16164)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	Métiers de la mode option vêtement	103	101	61	13
			Autres spécialités	33	28	5	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Spécialité significative**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Lycée professionnel Marie Laurencin - BTS - Production - Métiers de la mode-vêtements (16164)	Jury par défaut	Métiers de la mode option vêtement	75,7 %	78,3 %	92,4 %	100 %
		Autres spécialités	24,3 %	21,7 %	7,6 %	0 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Relevés de notes	Notes obtenues en enseignement général et l'ensemble des appréciations	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Baccalauréat ou formation en adéquation avec les objectifs de la formation visée	Candidat issu du bac pro « Métiers de la mode – vêtements »	Très important
Savoir-être	Appréciations des enseignants sur le livret scolaire et la Fiche Avenir	Appréciations des bulletins et fiche Avenir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé, cohérent et renseigné	Lettre de motivation qui cible bien les éléments de la formation, présence aux Journées Portes Ouvertes, participation à des concours en lien avec la formation	Très important
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Activités en lien avec la formation, participation à des concours en lien avec la formation (uniquement si la rubrique est renseignée et pertinente). Ou des engagements associatifs et/ou les hobbies qui permettent de montrer des compétences transversales.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Dossier incomplet

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission est composée d’une équipe pluridisciplinaire représentant l’ensemble des disciplines.
La commission a classé les dossiers en trois catégories :

- Les dossiers des candidats titulaires d’un baccalauréat professionnel toutes séries ;
- Les dossiers des candidats titulaires baccalauréat technologique toutes séries ;
- Les dossiers de tous les candidats sauf les Bac technologiques et Bac professionnels.

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en oeuvre par la commission d’ examen des voeux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des voeux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des voeux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

D’une manière générale, la commission d’examen des vœux a observé une grande hétérogénéité des dossiers, tant sur les compétences des candidats que sur leur savoir-être ou leur projet de formation. Si elle a examiné avec bienveillance des lettres de motivation un peu maladroites mais témoignant d’un projet réfléchi, elle déplore le taux élevé de lettres strictement identiques avec des formules creuses et sans doute trouvées sur le web.
La commission d’examen des vœux recommande aux candidats de ne pas négliger la rédaction de leur projet de formation : celui-ci doit faire apparaître leur bonne connaissance de la formation visée et son adéquation avec un projet professionnel et personnel qui soit cohérent et réfléchi. À cet effet, renseigner l’onglet facultatif « Activités et centres d’intérêt » peut se révéler particulièrement significatif quand les engagements associatifs et/ou les hobbies vont dans le sens du projet de formation.
Veillez particulièrement à la correction de la langue.

Signature :
Catherine WAVRANT,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée professionnel Marie Laurencin